

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition février 2024

La Gazette de Notre Village

RECETTE DU NID DE PAQUES

Ingrédients :

2 cuillères à soupe de farine

100 g de beurre

100 g de sucre en poudre

Pour le décor : œuf de pâques en chocolat, des petits sujets en sucre de couleur (des petits œufs en sucre)

1 cuillère à soupe de café fort

150 g de chocolat noir amer

4 œufs



Préparation :



Préchauffez le four à 180°C (th 6), et beurrez un moule en forme de couronne.

Dans un saladier, mélangez les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne jaune paille.

Pendant ce temps, faites fondre le chocolat au bain-marie avec le café.

Quand le chocolat est mou, ajoutez le beurre en petits morceaux, laissez fondre, puis mélangez à la fourchette pour obtenir une pâte bien lisse.

Ajoutez ce mélange à la préparation aux œufs, puis incorporez la farine tamisée.

Battez les blancs en neige bien ferme et incorporez-les délicatement à la préparation.

Versez la pâte dans le moule, jusqu'aux deux tiers de la hauteur. Glissez dans le four et laissez cuire 25 à 30 min.

Surveillez la cuisson, en couvrant le gâteau de papier d'aluminium si le dessus a tendance à dorer un peu trop.

Démoulez sur un plateau, et laissez le gâteau refroidir complètement.

Garnissez le centre de petits œufs et de sujets en sucre colorés.

Servez ainsi, ou accompagnez d'une crème anglaise parfumée au café ou à la vanille.

Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Concernant le contrat rural pour la voirie, je suis allé présenter et défendre le dossier devant la commission du département de Seine et Marne. Ce fut l'occasion de découvrir l'hôtel du département situé à Melun. Découverte très instructive. Cette commission était présidée par Olivier Lavenka, en présence de Mme Sandrine SOSINSKI et d'un représentant de l'ARD (ancienne DDE) en la personne de Franck Delaplace. L'entretien s'est très bien déroulé ; j'ai pu expliquer les raisons de ce projet et les bénéfices que cela apportera à notre commune. La décision sera prise au niveau du département le 5 avril prochain. La commission régionale est planifiée au 30 mai 2024. Nous devons maintenant attendre les décisions de ces 2 commissions.

Nous arrivons au mois de mars, et nous avons un rendez-vous important, le 10 mars 2024 pour le carnaval intercommunal. Le char est bientôt fini. Merci à tous les bénévoles pour leur participation active et créative. J'espère que le beau temps sera avec nous. Et j'espère vous voir tous lors du défilé qui se déroulera à Bray sur Seine à partir de 15 h. C'est un événement essentiel pour faire connaître notre village et reconnaître son dynamisme.

Prenez soin de vous,

MARC CHAUVIN

Histoire du village

La commune – premières élections

Dans le même temps, il fallut courir sus à l'envahisseur. Sitôt proclamée, en effet, la République fut agressée par ses voisins européens. C'était en septembre 1792. A La Tombe comme ailleurs, tous les hommes célibataires et valides furent réquisitionnés pour sauver "la Patrie en danger". La rapide victoire de Valmy (dans la Marne) rassura nos villageois. Les "volontaires" rentrèrent chez eux et, en décembre de la même année, furent organisées les premières élections.

Les citoyens "actifs" (ayant seuls droit de vote) eurent à élire une assemblée communale et un maire. Les deux scrutins étaient distincts, le maire n'étant pas élu par le conseil, mais directement par les électeurs. Georges Victor Cothias, âgé d'environ quarante ans, fut élu maire de La Tombe. Il eût pour adjoint Claude Blondeau, vigneron de son état. Parmi les membres du "Conseil général de la commune" se trouvaient un Cuissard, un Quinault, Jean Ramard, Etienne Plé, Martin Mouy et le nouveau "recteur des écoles" Jean-Baptiste Thibault.

Vie de la population

- **Promenade du mois**

Une jolie balade de 9 km avec un bon petit groupe de marcheurs.



- **Prochaine promenade**

Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 3 mars à 9h30**.

- **Pâques**

Nous organisons une chasse aux œufs pour les enfants de notre village le **lundi 1er avril prochain de 11h à 12h** dans le parc de la salle des fêtes l'Escale.

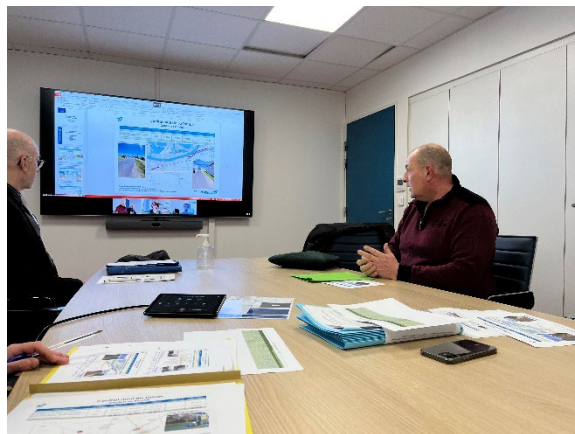
- **Carnaval en Bassée-Montois**

Nous donnons rendez-vous à nos habitants qui souhaitent défiler à nos côtés le 10 mars prochain à 14h au port de Bray-Sur-Seine. Vous devrez au préalable vous inscrire en mairie afin que nous puissions prévenir la communauté de commune de votre présence (question de sécurité et d'organisation). Nous vous rappelons que notre thème est « les daltons ». Un jean ou une jupe longue, un chapeau de cowboy et vous êtes prêts !

Pour ceux qui souhaitent uniquement regarder les chars défiler, vous pouvez venir déguisés aussi, c'est carnaval. Qu'importe le costume ! le défilé commencera à 15h au port de Bray et Monsieur Carnaval devrait être brûlé à 17h au camping de BRAY.

- **Projet COr**

Monsieur le Maire a défendu le projet Cor auprès du Conseil Général en présence de Olivier Lavenka, Sandrine Sosinski et Franck Delaplace de la DDE. Le résultat nous sera transmis au mois d'avril. Pour rappel ce projet concerne la rénovation de la route de Gravon et d'une partie de la rue Grande.



- **LABAZ – l'appli des 15-25 ans**

LABAZ est la toute nouvelle application mobile de la région Île-de-France destinée aux jeunes franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux concours, ... Trois identifications possibles : « mon lycee.net », « France connect » ou encore via une adresse mail validée par vos parents.

- **Pole missionnaire de Montereau – église catholique**



Pour toute demande de baptême, mariage religieux, rendez-vous à la maison paroissiale, les horaires ou lieux de messes ou en encore un renseignement sur le catéchisme, une équipe pastorale est à votre écoute. Membres de l'équipe : Jacqueline – 06.18.84.65.35, Marie Rose – 06.86.66.79.12, Jean Pierre – 06.18.14.56.48. Coordinatrice : Monique Lévêque – 06.87.30.24.28. Courriel : eap.moniqueleveque@gmail.com.

Vie dans la communauté des communes

- **Concourt de belote**

Le comité des fêtes de St sauveur les Bray organise un concours de belote le **samedi 2 mars** à 13h45 à la salle de la mairie. Inscription : 10€

- **Match d'impro**

La ligue d'impro de Valence en Brie sera présente à la salle des fêtes Jules Ferry de Bray sur Seine le **2 mars** prochain à 20h30 pour un match d'impro contre la Ludi Ile-de-France. Tarif 5€. Réservation par QR code



- **Soirée années 80' 90'**

DJ CYRIL sera présent le samedi 2 mars prochain à 19h30 à la salle Marcel Lepème pour une soirée tartiflette organisée par le comité des fêtes de Châtenay-sur-Seine. Tarifs : 25€ par personne, 15€ pour les enfants de moins de 12 ans.

- **Lotos**

- Le CSB SECTION TENNIS organise un loto le **dimanche 3 mars** à 14h30 dans la salle des fêtes de Bray sur Seine. Ouverture des portes à 13h30. Réservations au 06.85.56.91.29. De nombreux lots à gagner : TV écran plat, Cookéo, machine à café,
- Un loto est organisé au profit de l'école élémentaire à la salle polyvalente de Donnemarie-Dontilly le dimanche 3 mars à 14h. de nombreux lots à gagner : places pour le parc Astérix, friteuse sans huile, perceuse/visseuse, TV, micro-onde, ...

- **Soirée couscous**

Le comité des fêtes de Vimpelles vous propose une soirée couscous le **samedi 9 mars** prochain dans leur salle des fêtes à 19h30. Tarifs : 25€ pour les adultes, 8€ pour les enfants de moins de 12 ans. Inscription au 06.80.04.24.94 ou 06.76.51.82.02.

- **Semaine nationale de la petite enfance**



Du **16 au 23 mars** prochain tout un programme sera réalisé dans notre communauté de communes autour de la petite enfance. « Parcours sensoriel » le 16 mars de 10h à 16h, « prendre une heure pour soi » à 15h à Donnemarie-Dontilly, « viens je t'emmène... dans mon imaginaire » lundi 18 mars matin et après-midi... Pour connaître le programme exact, suivez le QR code suivant :

- **Soirée couscous et karaoké**

PERPIMM vous propose une soirée couscous/karaoké le **samedi 16 mars à 19h** à la salle communale de Mousseaux les Bray. Tarifs : 22€ par adulte et 12€ pour un enfant. Réservation sur perpimm77@gmail.com

- **Fête de la Saint Patrick**

La ferme de Toussacq organise une visite à 17h30 le **samedi 23 mars** puis repas et concert. Plat + dessert sur réservation : 10€. Plus d'informations au 06.67.41.89.35.



- **Karaoké**

Rendez-vous à la salle des fêtes de Montigny-Lencoup le **dimanche 24 mars** pour une après-midi Karaoké (de 14h à 18h) à la salle des fêtes. Entrée 5€ au profit de la ligue contre le cancer.

- **Atelier d'écriture**

Organisé par les bibliothécaires d'Everly qui vous attendent pour cet atelier le **lundi 25 mars** prochain de 14h30 à 17h.

- **Soirée antillaise**

Le comité des fêtes de Balloy organise une soirée antillaise le **30 mars** prochain à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Vimpelles. Tarifs : 25€ par adulte et 12€ pour les enfants de moins de 12 ans. Animation musicale par le DJ DECIONE. Si vous souhaitez arriver à 22h et ne pas manger, l'entrée sera de 10€.

- **Midnight songs**

Nous connaissons ce groupe depuis maintenant 2 ans car il participe chaque année à la semaine de musique en Bassée-Montois. Ils seront présents **le 30 mars** prochain dans la salle polyvalente de Donnemarie-Dontilly à partir de 19h30 pour un repas et soirée dansante. Tarifs : 35€ par personne, 15€ pour les enfants de moins de 10 ans. Réservation en mairie.

Informations diverses

- **Forum emploi et formation**

Rendez-vous au centre culturel et sportif de Provins- 10 rue du Général Delort le jeudi 14 mars prochain entre 9h30 et 16h. Entrée libre

- **Un petit plus d'histoire**

Lors d'une année bissextile, un jour supplémentaire est ajouté au mois de février, qui compte alors 29 jours au lieu des 28 habituels. L'idée d'un rattrapage annuel remonte à la Rome antique, 700 ans avant J.C., dont le calendrier Romain commençait avec le mois de Mars et finissait le 12ème mois avec Février . À l'époque, les nombres pairs sont considérés comme malchanceux ; le roi fait donc en sorte que les mois fassent 29 ou 31 jours. Sauf qu'au total, on arrive à une année de 354 jours ! Pour atteindre un nombre impair, février est sacrifié. $30-1 = 29$. Il comptait donc 355 jours car il était basé sur les cycles et les phases de la Lune.

Les années et les siècles passèrent. Le 15 octobre 1582, la durée fut fixée conventionnellement, non plus en fonction de la lune mais plutôt en fonction du soleil, soit 365.24 jours (réforme instaurée par le pape Grégoire XIII). Car la terre tourne autour du soleil en 365 jours et 5 h 48 mn et 45 secondes. Le quart de jour en plus chaque année est cumulé pour faire une journée tous les 4 ans. Sans ce rattrapage, tous les 100 ans il y aurait un décalage de près de 25 jours dans les saisons.

En résumé les années bissextiles sont celles dont le millésime est divisible par 4. Cependant avec la réforme du calendrier Grégorien, la dernière année de chaque siècle n'est bissextile que si l'année est divisible par 400. Donc l'an 2000 était bissextile mais pas les années 1700, 1800 et l'an 1900.

bon anniversaire à ceux qui sont nés ce 29 Février

➤ Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00

➤ Horaires de la déchetterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :

- Du 1^{er} avril au 30 septembre : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30-12h30/ 13h30-19h, le vendredi : 13h30-19h, le dimanche : 8h30-13h30
- Du 1^{er} octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h30/ 13h30-18h, le mardi : 8h30-12h30/ 13h30-18h, le vendredi : 13h30-18h, le dimanche : 9h-12h

➤ Numéros d'urgence :

- ✓ Police : 17 ou 112
- ✓ SOS médecin : 3624
- ✓ Pompiers : 18 ou 112
- ✓ Samu : 15 ou 112
- ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919

- ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
- ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
- ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
- ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
- ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :

- Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
- Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
- Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
- Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h

➤ La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la_tombe_77



Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr

LE PROVERBE DE FRANCINE

Accepter les dépendances que nous impose la nature, c'est la sagesse ; les aimer, c'est le bonheur.

B. Grasset